

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Vous avez entre 16 et 25 ans (jusqu'à 29 ans si vous êtes en situation de handicap) ? Vous n'êtes ni étudiant ni en formation et vous rencontrez des difficultés pour trouver un emploi durable ? Le Contrat d'Engagement Jeune peut vous aider à avancer.

Pendant 12 mois maximum, avec une prolongation possible de 6 mois, un conseiller vous accompagne dans un parcours adapté à vos besoins. Au programme, 15 à 20 heures d'activités par semaine pour découvrir des métiers, développer vos compétences et préparer votre entrée dans la vie professionnelle. Ateliers, formations, immersions en entreprise... plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Selon votre situation et vos ressources, vous pouvez bénéficier d'une allocation mensuelle.

Pour en savoir plus, contactez votre Mission locale ou France Travail.



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux



Région
Nouvelle-Aquitaine